

Programme de rachat dans la limite de 120 000 actions

Paris, le 17 décembre 2021 - Atos SE annonce la mise en œuvre à compter du 17 décembre 2021 d'un mandat irrévocable avec un prestataire de services financiers indépendant (PSI) portant sur le rachat de ses propres actions dans la limite de 120 000 actions jusqu'au 3 mars 2022 au plus tard, pour un prix ne pouvant dépasser le plafond de 120 € par action tel que fixé dans la 16^{ème} résolution votée par l'Assemblée Générale Annuelle du 12 mai 2021. Ces actions sont destinées à être remises à des bénéficiaires d'actions de performance, de plans d'achat d'actions ou autres plans d'intéressement à long-terme.

A propos d'Atos

Atos est un leader international de la transformation digitale avec 107 000 collaborateurs et un chiffre d'affaires annuel de plus de 11 milliards d'euros. Numéro un européen du cloud, de la cybersécurité et des supercalculateurs, le Groupe fournit des solutions intégrées pour tous les secteurs, dans 71 pays. Pionnier des services et produits de décarbonation, Atos s'engage à fournir des solutions numériques sécurisées et décarbonées à ses clients. Atos est une SE (Société Européenne) cotée sur Euronext Paris et fait partie des indices CAC 40 ESG et Next 20.

La raison d'être d'Atos est de contribuer à façonner l'espace informationnel. Avec ses compétences et ses services, le Groupe supporte le développement de la connaissance, de l'éducation et de la recherche dans une approche pluriculturelle et contribue au développement de l'excellence scientifique et technologique. Partout dans le monde, Atos permet à ses clients et à ses collaborateurs, et plus généralement au plus grand nombre, de vivre, travailler et progresser durablement et en toute confiance dans l'espace informationnel.

Contacts

Pour plus d'information, merci de contacter :

Relations Investisseurs :

Gilles Arditti

+33 1 73 26 00 66

gilles.arditti@atos.net